Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_061-DE

MORLAIX communauté
BAIE DE MORLAIX

Morlaix Communauté
Séance du lundi 9 février 2026
Délibération D26-061

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 42
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : Valérie Scattolin

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Locquénolé** : Francis Lebrault **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Laëtitia Abily David Guyomar, Nathalie Barnet, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Nolwenn Malengreau **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plougasnou** : Nathalie Bernard, Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret, Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Joëlle Huon, Roger Héré, Odette Colas **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Claude Poder **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h à Pierre le Goff **Morlaix** : Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen ; **Plourin-lès-Morlaix** : Morgane Bicrel à Guy Pennec **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski à Aude Goarnisson

Était représenté : /

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Plouigneau** : Johny Delépine **Saint-Martin-des-Champs** : Marc Rousic.

Subvention à l'association CREA'IUT pour l'organisation de la soirée dédiée à la création d'entreprise 2026

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientations stratégiques n°15 "Accueillir et aider les porteurs de projets"

Rapporteur : Alban Le Roux

Créée en novembre 2015, l'association CREA'IUT présidée par Mikaël KERDODÉ a pour objectif de promouvoir l'esprit d'entreprise et de soutenir les initiatives entrepreneuriales au sein de l'IUT Brest-Morlaix. Chaque année, elle organise dans le cadre d'un module d'enseignement du département « Gestion Administrative et Commerciale des Organisations » un concours de création

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260209-D26_061-DE

d'entreprise entre les étudiants : ces derniers se réunissent en groupes de 4 ou 5 étudiants et disposent de 3 mois pour imaginer, élaborer et créer leur projet d'entreprise ; projet pouvant être fictif ou réel. De l'idée au business plan, ils sont accompagnés par les professeurs et par des intervenants professionnels pour structurer leur projet. A la fin de ce module, les 3 projets les plus méritants sont sélectionnés. Pendant la soirée, les projets sont présentés sous forme de pitchs interactifs, et un jury composé d'entrepreneurs, d'élus de Morlaix Communauté, de professeurs et de partenaires (notamment Pepite Bretagne) évalue et récompense les meilleurs projets. Lors de cette soirée, les lauréats sont récompensés par des lots provenant d'entreprises du Pays de Morlaix.
Cet événement permet ainsi de mettre en avant la créativité et l'esprit entrepreneurial des étudiants, mais également de valoriser les initiatives locales et la dynamique économique du Pays de Morlaix.

Cette année 2026, la soirée CREA'IUT aura lieu le 02 avril 2026 à la CCI du Finistère – site de Morlaix. Comme l'année précédente, des chefs d'entreprises du territoire seront invités à présenter leur parcours et leurs activités aux étudiants que ce soit en présentiel ou à travers des interviews vidéos préparés en amont par un groupe d'étudiants. La soirée réunira également l'ensemble des partenaires institutionnels et privés de la création d'entreprise sur le Pays de Morlaix. Elle se terminera par un moment de convivialité rassemblant les étudiants

Le budget total de la soirée est de 2 540 € incluant un don en nature de la CCI du Finistère – délégation de Morlaix (mise à disposition de la salle à titre gracieux) et une participation financière de PEPITE Bretagne (à hauteur de 750 €).

L'association sollicite une subvention de 750 € de la part de Morlaix Communauté laquelle sera essentiellement dédiée au financement des lots qui seront attribués aux lauréats ; lots constitués d'articles provenant d'entreprises du territoire de Morlaix Communauté.

Considérant les crédits budgétaires inscrits à la section fonctionnement du BP2026 *(GEST ENS_SUP 65-65748-044)*, et sous réserve de validation du budget 2026, il est proposé de subventionner cette action à hauteur de 750 €.

Vu l'avis favorable de la commission Ressources du 2 février 2026 ;

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'attribuer une subvention de 750 € à l'Association CREA'IUT dans le cadre de l'organisation de la soirée 2025 dédiée à la création d'entreprise au sein de l'IUT.**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document concernant ce dossier.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

La secrétaire de séance,
Valérie Scattolin

Le Président,
Jean-Paul Vermot